

Rapport pour Séance du Conseil Communal du 9 mars 2021

Commission de Gestion et Finances

Rapport sur préavis Municipalité N° 41/2021 sur Assainissement des buttes de tir

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal.

La Commission de Gestion et Finances s'est réunie le jeudi 18 février 2021 à la Grande Salle. La Commission remercie Madame Sandra Balmer, Monsieur Thierry Salzmann, Syndic, et Monsieur Jean-Pascal Rochat, pour leur présence ainsi que pour leurs explications.

La Commission de Gestion et Finances s'est à nouveau réunie le jeudi 25 février 2021 afin de délibérer et d'établir son rapport. Nous avons débattu sur trois aspects du préavis:

- Subvention de la Confédération (via DGE)
 - Afin de bénéficier de la subvention de fr 48'000.-, il est impératif d'une part de réaliser l'assainissement et de ne plus déposer de déchets dans le sol (cartouches notamment) après le délai du 31 décembre 2020.
- Obligation d'assainissement
 - Les lois et ordonnances citées dans le préavis indiquent les obligations légales qui orientent le choix d'effectuer l'assainissement dans les meilleurs délais.
- Participation de la société de tir du Cristallin
 - Nous soulignons sa contribution de fr. 24'000.- pour financer le dispositif de récupération de balles. Ceci évitera la nécessité d'assainir ultérieurement la butte des cartouches ainsi récupérées. Ces équipements resteront la propriété de la société qui en assurera l'entretien courant.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finances propose au Conseil Communal d'accepter le préavis tel que proposé, notamment d'autoriser le financement de fr. 83'000 par la trésorerie courante.

Bavois, le 25 février 2021

Pour la Commission de Gestion et Finances

Christelle Gobalet

Daniel Schwab

Alberto De Pascali

Olivier Agass